SEMAINE DU LUNDI 18 AVRIL AU DIMANCHE 24 AVRIL 2016

Un congé de paternité pourrait voir le jour au fédéral

Le Devoir, 4/18/2016, A2 (#réf : 7184)

Jordan Pres

Longueur : Moyen; Catégorie : Paternité

Mots-clés : Congé de paternité, Égalité entre les sexes, Enfance

Le gouvernement fédéral laisse entendre que ses nouvelles mesures sur les congés parentaux comprendront une partie réservée exclusivement aux pères. Le premier ministre Justin Trudeau avait jonglé avec l'idée d'un congé de paternité le mois dernier, aux Nations unies, alors qu'il discutait d'égalité entre les sexes et de la place des femmes sur le marché du travail. En entrevue cette semaine, la ministre du Travail, MaryAnn Mihychuk, a affirmé qu'elle s'intéressait au congé de paternité dans le cadre de sa réforme des congés parentaux, inclus dans le programme fédéral d'assurance-emploi. Des congés de paternité sont déjà en vigueur au Québec, où les pères peuvent prendre cinq semaines de congé avec les prestations du gouvernement provincial, qui verse 70 % de leur salaire. Ailleurs au Canada, les pères peuvent partager avec les mères jusqu'à 35 semaines de congé. La ministre Mihychuk voit d'un bon œil l'adoption d'un congé exclusivement réservé aux pères à l'échelle fédérale. Mme Mihychuk a expliqué qu'elle était ouverte à modifier profondément le système des congés parentaux parce que plusieurs familles ont du mal à se débrouiller actuellement — surtout ceux avec des enfants en d'âge préscolaire. « Nous voulons moderniser le système », a-t-elle résumé. Mme Mihychuk a indiqué que le gouvernement allait consulter les Canadiens dans les prochains mois sur le sujet. « Nous examinerons le programme en général sur les congés de maternité, de famille ou parental et celui de soignant, nous allons le rendre plus flexible, mais peut-être que nous aurons besoin de regarder la question plus globalement », a-t-elle soutenu. Lien : http://www.ledevoir.com/politique/canada/468430/assurance-emploi-les-liberaux-envisagent-l-idee-d-un-conge-de-paternite.

Ottawa débloque 3,4 M$ pour les aînés et les familles francophones hors Québec

Radio-Canada, 4/18/2016, http://ici.radio-canada.ca/ (#réf : 7185)
Gilles Taillon
Longueur : Moyen; Catégorie : Francophonie hors Québec
Mots-clés : Aînés, Développement social, Jeunesse

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) se sont vu attribuer une enveloppe de 3,4 millions de dollars pour soutenir des projets destinés à la jeunesse, aux aînés, aux femmes et aux familles francophones hors Québec. L'annonce de ce financement a été effectuée, lundi, par le ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean Yves Duclos. Ces fonds seront versés à la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), qui s'est associée pour l'occasion à l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) « Ce financement de la part du gouvernement fédéral permettra ainsi aux communautés francophones d'entreprendre de nouvelles initiatives axées sur l'innovation et le leadership communautaire », a déclaré dans un communiqué le président de la FAAFC, Roland Gallant. Ce dernier espère que cela offrira aux francophones l'opportunité de pouvoir « jouir de nouveaux services et programmes qui vont leur permettre d'atteindre leur plein épanouissement au niveau social. » Lien : http://ici.radio-canada.ca/regions/ottawa/2016/04/18/004-financement-aine-familles-jeunes-francophones-fcfa.shtml.

L'observatoire des tout-petits voit le jour

Le Devoir, 4/19/2016, A4 (#réf : 7183)
Isabelle Paré
Longueur : Moyen; Catégorie : Enfance
Mots-clés : Observatoire des tout-petits, Fondation Chagnon, Prévention

Un nouvel observatoire de la santé et des conditions des tout-petits financé par la Fondation Chagnon vient de voir le jour. Pour contrer l'inégalité des chances dès la petite enfance, cet organisme entend interpeller le grand public et les décideurs par la diffusion des plus récentes données susceptibles d'influencer favorablement et concrètement les politiques destinées aux 0 à 5 ans. Selon Fannie Dagenais, directrice du nouvel organisme, l'observatoire mettra en relief les données les plus probantes liées au développement des enfants sur diverses thématiques. L'observatoire a ouvert le bal en produisant un premier dossier sur le développement, rappelant que l'inégalité des chances au Québec s'observe dès la maternelle. En mettant le pied à la maternelle, à quatre ans, près d'un enfant défavorisé sur trois est vulnérable dans au moins un domaine de son développement, comparativement à un enfant sur cinq dans les milieux favorisés. À 3 ans, les enfants de familles moins nanties maîtrisent trois fois moins de mots (400) que ceux de familles favorisées (1200). Ces données, bien que déjà publiées

par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et l'Institut de la statistique du Québec, sont toutefois regroupées et condensées pour favoriser une compréhension rapide et facile des enjeux sur le nouveau site Internet de l'observatoire. « Notre but n'est pas de produire des données, mais d'assurer la diffusion des informations existantes dans un langage accessible au plus grand nombre par le biais de grands dossiers thématiques que nous publierons à intervalle régulier », soutient la directrice. « Notre organisme demeure apolitique. On ne va pas prescrire les solutions, mais favoriser les discussions pour que les décisions se prennent sur la base de faits réels », soutient Mme Dagenais. Un premier forum sur le développement de l'enfant réunira d'ailleurs différents acteurs de la société civile à Montréal le 26 mai. « Ce qui est clair, c'est que le rôle du milieu de vie est déterminant dans le développement des enfants et qu'il y a des leviers pour agir, insiste la directrice de l'observatoire. Les enfants les plus à risque sont réceptifs à ce genre de mesure et des facteurs de protection peuvent faire toute la différence. » Lien : http://www.ledevoir.com/societe/sante/468551/l-observatoire-des-tout-petits-voit-le-jour.

Éducation – Proulx promet plus d'aide aux enfants à besoins particuliers

Le Devoir, 4/20/2016, A3 (#réf : 7182)
Marco Bélair-Cirino
Longueur : Moyen; Catégorie : Éducation
Mots-clés : Parents, Enfants en difficulté, CSDM

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a coupé court mardi à tout scénario d'un nouveau resserrement des effectifs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). La porte-parole de la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers, Brigitte Dubé, n'arrivait pas à croire que d'autres professionnels — orthopédagogues, orthophonistes, travailleurs sociaux, psychologues, etc. — puissent être remerciés afin que l'on fasse des économies. Cependant, la promesse du gouvernement libéral selon laquelle la « priorité nationale » est désormais l'éducation — et non l'atteinte de l'équilibre budgétaire — est à l'heure actuelle restée lettre morte. « Le réinvestissement qui a été annoncé en grande pompe lors du dernier budget n'est simplement pas au rendez-vous », a-t-elle déclaré lors de son passage à l'Assemblée nationale. Mme Dubé a réclamé mardi « un investissement à la hauteur des besoins réels des enfants à besoins particuliers », c'est-à-dire quelques centaines de millions de dollars. Le cran d'arrêt imposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mais également à celui de la Santé et des Services sociaux, au cours des deux dernières années a eu de graves répercussions pour les élèves handicapés ou encore en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, a-t-elle dit. Elle a notamment cité en exemple le « refus de certaines directions d'écoles d'envisager le transfert d'un élève vers une classe d'adaptation à la demande du parent alors que ce dernier constate que son enfant n'évolue pas bien dans le contexte d'une classe ordinaire ». Devant les ressources d'aide qui se raréfient, les parents d'enfants à besoins particuliers ont connu des périodes d'« épuisement », voire de « détresse ». D'ailleurs,

Mme Dubé a profité de sa sortie médiatique pour interpeller à la fois le premier ministre Philippe Couillard et le ministre Sébastien Proulx sur les contrecoups de l'« austérité » sur les parents d'enfants éprouvant des difficultés importantes en classe. Mme Dubé s'est aussi plainte de l'accès pour le moins difficile à un spécialiste œuvrant dans un centre intégré de santé et de services sociaux (CISS) depuis la « réforme Barrette » : « C'est la difficulté, un, d'ouvrir un dossier; deux, de garder le dossier ouvert. » La représentante de la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers y voit même « une violence économique à l'égard des familles comme » la sienne. Selon l'élue solidaire, Françoise David, la hausse de 3 % du budget de l'éducation permettra seulement de compenser l'augmentation des « coûts de système » comme la rémunération des enseignants ou les frais de chauffage. Lien : http://www.ledevoir.com/societe/education/468654/education-proulx-promet-plus-d-aide-aux-enfants-a-besoins-particuliers.

Des caméras web pour suivre l'évolution des enfants hospitalisés

Québec Hebdo, 4/21/2016, http://www.quebechebdo.com/ (#réf : 7186)
Mathieu Turgeon
Longueur : Moyen; Catégorie : Santé
Mots-clés : Enfance, Parents, Néonatalogie

L'organisation de CHU sans Frontières, du CHU de Québec-Université Laval, a annoncé les nouvelles évolutions de sa plateforme de suivi à distance. Grâce à ce système, les parents pour qui il n'est pas possible d'être à l'hôpital en permanence peuvent suivre les progrès de leur enfant hospitalisé. Pour Martin Thibodeau, éducateur spécialisé et instigateur de CHU sans Frontières, le programme qui permet de suivre l'évolution des bébés hospitalisés à distance est plus qu'une prouesse technologique. « Ce n'est pas seulement un accès informatique, c'est un système qui permet de renforcer les liens humains. » Le système, lancé depuis 2008, a permis à plus de 450 familles, pour un total autour de 1200 utilisateurs, de suivre l'évolution des enfants qui séjournent au département de néonatalogie. Réservé aux familles vivant à plus de 100 km de Québec, le système de caméras est en fonction du lundi au vendredi. La vidéo d'une journée demeure disponible pour 48 h. La plateforme permet de suivre l'évolution de l'enfant de plusieurs façons. Outre le volet vidéo, qui est quotidien, les parents peuvent aussi suivre, hebdomadairement, la courbe de poids et de taille de leur enfant. Sur le portail, la courbe est exprimée sous forme de graphique. Lien : http://www.quebechebdo.com/Actualites/2016-04-21/article-4504664/Des-cameras-web-pour-suivre-levolution-des-enfants-hospitalises/1.

NOTE: *Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.*